



UNION DEPARTEMENTALE C.G.T. DE LA SARTHE

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00
e-mail : udcgt72@orange.fr
site internet : ud72.reference-syndicale.fr



**NON au projet de casse des retraites,
augmentez les salaires, pas l'âge de la retraite !**



LA VICTOIRE EST A NOTRE PORTÉE !!

Mardi 28 mars, soyons encore plus nombreuses et nombreux en grève pour faire reculer le gouvernement !

Plus de 3,5 millions de manifestants, dans 262 manifestations recensées jeudi 23 mars et toutes les initiatives organisées, partout sur le territoire depuis l'adoption de la réforme à coup de 49.3, démontrent le rejet, l'écœurement d'une grande majorité de la population face à un gouvernement sourd. Les arrêts de travail sont de plus en plus nombreux dans tous les secteurs, les grèves reconductibles se massifient, les jeunes se mobilisent de plus en plus dans les lycées et les facs mais seul Emmanuel Macron, dans le pays, continue à ne rien vouloir savoir et à mépriser les millions de personnes en lutte.

La CGT appelle l'ensemble des travailleurs.es à généraliser la grève dans toutes les entreprises et services, à multiplier les initiatives revendicatives sur l'ensemble du territoire et à participer encore plus nombreux à la prochaine journée de mobilisation unitaire interprofessionnelle, le mardi 28 mars 2023.

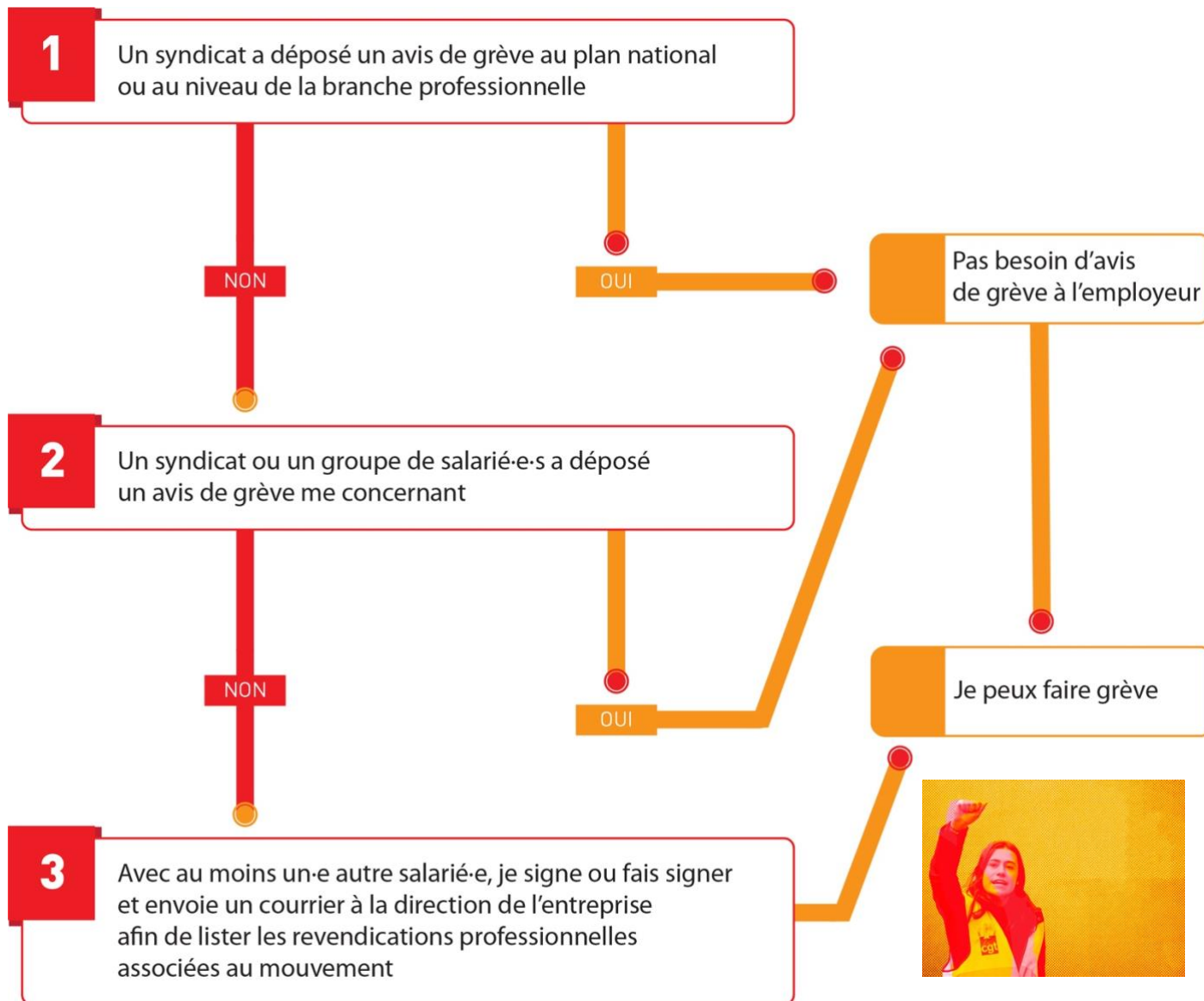
Tous ensemble, changeons la donne ! Pour la CGT, la retraite c'est à 60 ans à taux plein et avant pour les métiers pénibles !

L'argent existe pour financer nos retraites :

- La réduction du taux de chômage à 7,4%, c'est 10 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires,
- L'augmentation des salaires de 3,5% c'est 6,5 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires,
- L'augmentation du Pt d'indice dans la Fonction Publique, c'est 6 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires,
- L'égalité salariale femme/homme, c'est 5,5 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires,
- Supprimer les exonérations de cotisations sociales, c'est 20 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires,
- Soumettre à cotisations l'épargne salariale, c'est 10 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires,
- Instaurer un malus sur les emplois précaires, c'est 10 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires.

Oui il est possible de financer notre système de protection sociale en imposant des mesures de justice sociale et de gagner le retour à la retraite à 60 ans et avant pour les métiers pénibles !

COMMENT FAIRE GRÈVE SALARIÉ·E DU PRIVÉ ?



La CGT, CFDT, FO, CFTC, FSU, CFE/CGC, UNSA, Solidaires, CNT, UNEF appellent à une nouvelle grande journée de mobilisation

**AMPLIFIONS TOUS ENSEMBLE, LA MOBILISATION
DANS LA RUE ET PAR L'ACTION DE GREVE
MARDI 28 MARS**

**Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.
Bulletin de contact et de syndicalisation**

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____
Âge : _____ Profession : _____
Entreprise (nom et adresse) : _____



Union Départementale CGT de la Sarthe – 4, rue d'Arcole – 72000 LE MANS
Tel 02.43.14.19.19